



Fédération des  
Entreprises  
Romandes  
Genève

# Clusis : Ransomwares

Evolutions, chaîne d'attaque, protection

**Raoul Diez, Directeur, Conseil Cyber PME, FER Genève**

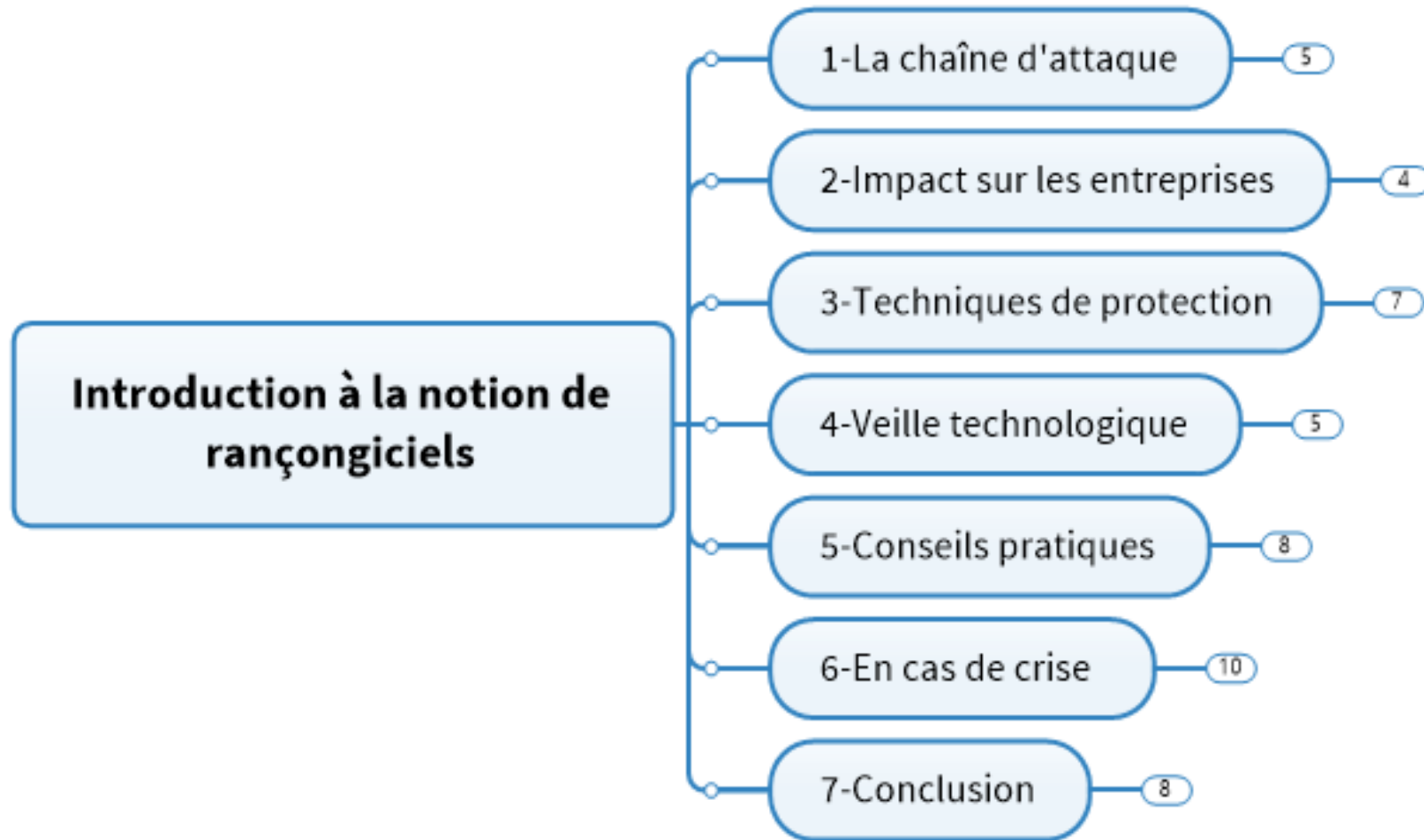


“

La meilleur manière de  
résoudre un problème, est  
encore de l'éviter



# Notions concernant les rançongiciels





# La chaîne d'attaque

**Rançongiciels**

“

Comment les rançongiciels  
pénètrent dans les systèmes,  
comment ils se propagent et  
comment ils sont activés  
pour crypter les données



# La chaîne d'attaque

- **Exploits de vulnérabilités** : les attaquants utilisent des exploits pour cibler les vulnérabilités dans les systèmes informatiques.
- **Phishing** : les attaquants envoient des e-mails de phishing pour tromper les utilisateurs en leur faisant cliquer sur des liens malveillants qui téléchargent des logiciels malveillants.
- **Campagnes de diffusion massive** : les attaquants utilisent des techniques de diffusion massive pour diffuser des rançongiciels à un grand nombre de victimes en même temps.
- **Programmation malveillante** : les attaquants utilisent des techniques de programmation pour dissimuler les logiciels malveillants et les faire passer inaperçus par les systèmes de sécurité.
- **Hameçonnage** : les attaquants utilisent des sites web de hameçonnage pour tromper les utilisateurs en les incitant à entrer leurs informations confidentielles.



# Impact sur les entreprises

**Rançongiciels**

“

Il est important de mettre  
l'accent sur les implications  
économiques, les risques  
pour la vie privée et les  
conséquences potentielles  
pour les entreprises et les  
clients





# Impact sur les entreprises

- **Le coût moyen d'une cyberattaque** : dépend de plusieurs facteurs, tels que la nature de l'attaque, la taille de l'entreprise, la complexité du système informatique et le temps nécessaire pour remédier à l'incident.
- **Il peut varier de quelques milliers de francs à plusieurs millions** :  
<https://www.letemps.ch/economie/cyberattaque-coute-centaines-milliers-francs>
- **Les frais de restauration des systèmes, ne représente qu'une partie du coût total d'une cyberattaque** : Il faut également prendre en compte les coûts indirects, tels que la perte de revenus, la réputation, les coûts juridiques et de conformité.
- **En fin de compte, la meilleure façon de limiter les coûts d'une cyberattaque** : est de mettre en place des mesures de sécurité efficaces pour minimiser les risques, de former le personnel à la sécurité informatique et de disposer d'un plan de réponse aux incidents en cas d'attaque.



# Techniques de protection

**Rançongiciels**

“

Les mesures ne garantissent pas une protection complète contre les rançongiciels, mais elles peuvent aider les entreprises à minimiser les risques et à se préparer en cas d'attaque



# Techniques de protection

- **Sauvegarde régulière des données** : les entreprises peuvent effectuer des sauvegardes régulières de leurs données pour s'assurer de pouvoir les restaurer en cas d'attaque de rançon.
- **Logiciels de sécurité à jour** : les entreprises peuvent installer et maintenir à jour des logiciels de sécurité tels que des antivirus et des pare-feu pour détecter et bloquer les rançongiciels.
- **Mise en œuvre de stratégies de sécurité de réseau** : les entreprises peuvent implémenter des stratégies de sécurité de réseau, telles que la segmentation du réseau et la mise en place de pare-feu pour limiter la propagation des rançongiciels.
- **Sensibilisation du personnel** : les entreprises peuvent former leur personnel à la sécurité informatique et les sensibiliser aux techniques utilisées par les attaquants pour diffuser les rançongiciels, telles que les e-mails de phishing.
- **Mise en place de politiques de sécurité strictes** : les entreprises peuvent mettre en place des politiques de sécurité strictes pour gérer les accès aux données sensibles et limiter les privilèges d'administration.
- **Mise en œuvre de stratégies de sécurité pour les e-mails** : les entreprises peuvent implémenter des stratégies de sécurité pour les e-mails, telles que la vérification de l'authenticité des e-mails et la détection des e-mails malveillants.
- **Surveillance en temps réel du système** : les entreprises peuvent surveiller en temps réel leur système pour détecter rapidement tout comportement anormal et réagir rapidement.



# Veille technologique

**Rançongiciels**

“

Mettre en place une veille  
technologique efficace pour  
se protéger contre les  
rançongiciels et les autres  
menaces informatiques



# Veille technologique

- **Établissez une équipe dédiée à la veille technologique** : désignez un ou plusieurs responsables de la veille technologique pour surveiller les dernières menaces et mises à jour de sécurité.
- **Définissez les sources d'information** : recherchez les meilleures sources d'information pour rester informé des dernières tendances et des dernières menaces en matière de sécurité informatique.
- **Utilisez des outils de veille** : utilisez des outils de veille tels que les alertes de sécurité, les moteurs de recherche dédiés à la sécurité informatique et les abonnements aux bulletins d'alerte de sécurité pour vous tenir informé en temps réel.
- **Participez à des conférences et à des webinaires** : Sur la sécurité informatique pour rester informé des dernières tendances et des meilleures pratiques.
- **Créez des plans d'action** : en utilisant les informations recueillies, créez des plans d'action pour faire face aux menaces identifiées et mettre en œuvre des mesures de sécurité pour les prévenir.



# Sites populaires pour la veille technologique

- **CERT-FR** : Centre National de la Sécurité des Systèmes d'Information (CNSSI) en France.  
<https://www.cert.ssi.gouv.fr/>
- **SANS Institute** : une organisation à but non lucratif spécialisée dans la formation et la recherche en matière de sécurité informatique <https://www.sans.org/emea/>
- **US-CERT** : le Centre de la cybersécurité des États-Unis <https://www.cisa.gov/uscert/>
- **The Hacker News** : un site d'actualités de sécurité informatique <https://thehackernews.com/>
- **KrebsOnSecurity** : un blog d'actualités sur la sécurité informatique dirigé par Brian Krebs  
<https://krebsonsecurity.com/>





# Conseils pratiques

**Rançongiciels**

“

Suivre ces conseils pour  
renforcer la sécurité  
informatique et réduire les  
risques d'attaque de  
rançongiciel



# Conseils pratiques

- **Sauvegardez régulièrement vos données** : assurez-vous de sauvegarder régulièrement vos données sur un disque dur externe ou dans le cloud pour pouvoir les restaurer en cas de rançongiciel.
- **Mettre à jour vos logiciels régulièrement** : les mises à jour de sécurité corrigent les faiblesses du système et peuvent aider à prévenir les attaques.
- **Attention aux e-mails suspects** : soyez vigilant envers les e-mails qui semblent suspects ou qui viennent de sources inconnues. N'ouvrez pas les pièces jointes ou les liens si vous n'êtes pas sûr de leur origine.
- **Installez un logiciel antivirus** : utilisez un logiciel antivirus fiable et mettez-le à jour régulièrement pour protéger votre ordinateur contre les rançongiciels et d'autres logiciels malveillants.
- **Évitez les réseaux publics non sécurisés** : les réseaux Wi-Fi publics peuvent être des points d'entrée pour les cyberattaques. Évitez d'utiliser des réseaux publics non sécurisés pour effectuer des transactions sensibles ou pour accéder à des informations confidentielles.
- **Configurez les pare-feux** : configurez les pare-feux pour bloquer les connexions entrantes non autorisées et renforcer la sécurité du réseau.
- **Formez les employés à la sécurité informatique** : formez régulièrement les employés à la sécurité informatique pour les sensibiliser aux risques et les aider à adopter de bonnes pratiques de sécurité.
- **Selon les autorités, en cas d'attaque de rançongiciel ne payez pas la rançon** : Car cela encourage les attaquants et peut ne pas garantir la récupération de vos données.



# En cas de crise

**Rançongiciels**

“

En suivant ces mesures, vous pouvez minimiser les dommages causés par un rançongiciel et préparer votre entreprise pour de futurs incidents de sécurité informatique



# En cas de crise

## Pendant l'incident :

- **Arrêtez toutes les activités sur l'ordinateur infecté** : Pour éviter la propagation du rançongiciel à d'autres ordinateurs ou parties du réseau, arrêtez toutes les activités sur l'ordinateur infecté.
- **Déconnectez-vous du réseau** : Pour limiter la propagation du rançongiciel.
- **Contactez un expert en sécurité informatique** : Pour obtenir une assistance professionnelle et déterminer les mesures à prendre pour éliminer le rançongiciel.



# En cas de crise

## Après l'incident :

- **Restaurez les données à partir de sauvegardes sécurisées** : Pour récupérer les fichiers cryptés par le rançongiciel.
- **Analysez les causes de l'incident** : Pour déterminer comment le rançongiciel a pu s'infiltrer dans le système et comment éviter de futurs incidents.
- **Mettre à jour les mesures de sécurité** : Pour renforcer la défense contre les rançongiciels et d'autres menaces informatiques.
- **Informez les parties concernées** : Telles les employés, clients et partenaires, de l'incident, et de ce que vous avez fait pour le résoudre.
- **Suivez les lois et les réglementations applicables** : Telles que la LPD et le RGPD, pour garantir la conformité et éviter les poursuites judiciaires.



# Conclusion

**Rançongiciels**

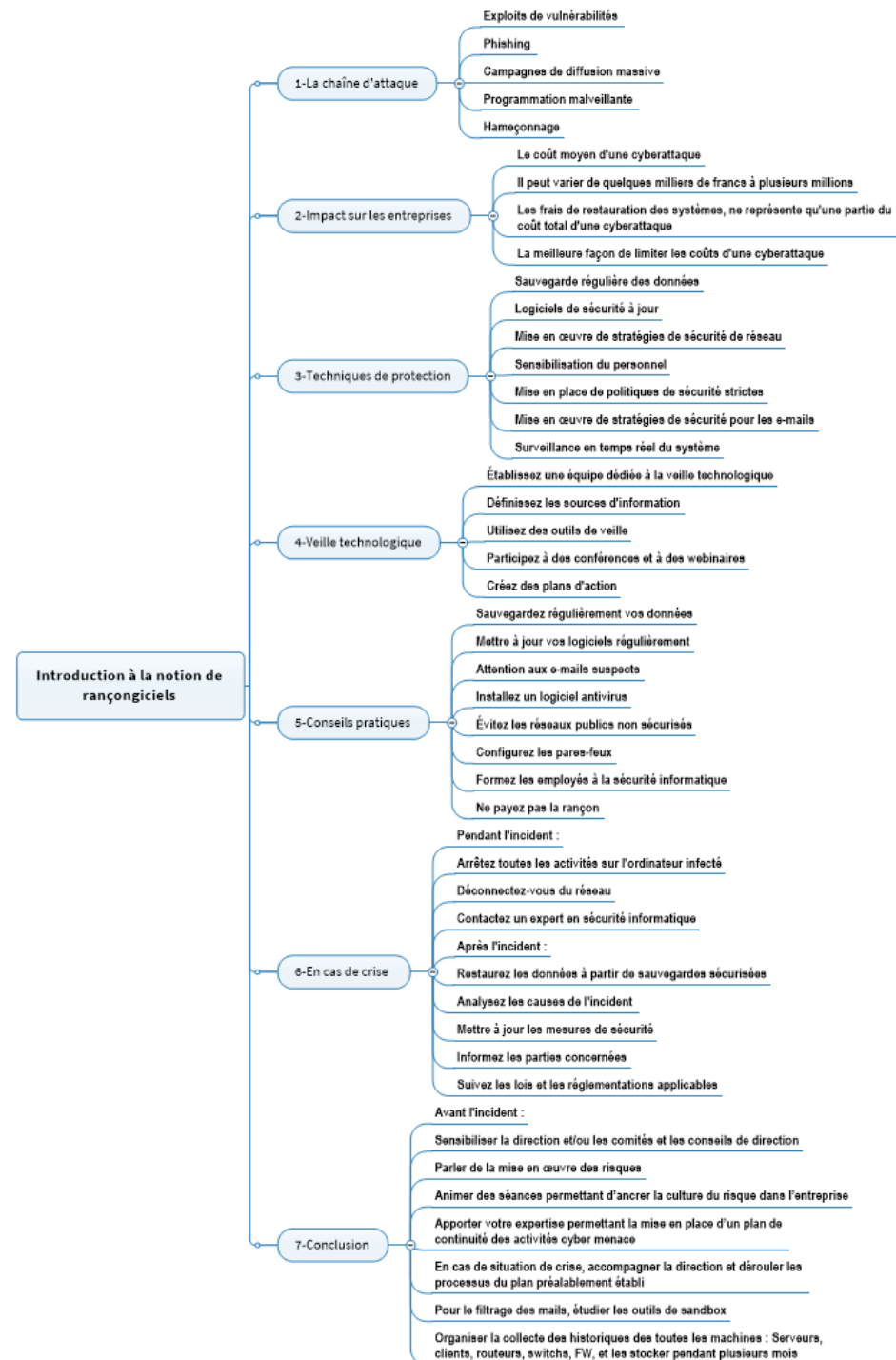




# En conclusion

## Avant l'incident :


- **Sensibiliser la direction et/ou les comités et les conseils de direction**
- **Parler de la mise en œuvre des risques**
- **Animer des séances permettant d'ancrer la culture du risque dans l'entreprise**
- **Apporter votre expertise permettant la mise en place d'un plan de continuité des activités cyber menace**
- **En cas de situation de crise, accompagner la direction et dérouler les processus du plan préalablement établi**
- **Pour le filtrage des mails, étudier les outils de sandbox**
- **Organiser la collecte des historiques des toutes les machines : Serveurs, clients, routeurs, switches, FW, et les stocker pendant plusieurs mois**
- **Se renseigner auprès des assureurs : Cela permettant de voir s'il est possible d'assurer le risque**



[www.fer-ge.ch](http://www.fer-ge.ch)

98, rue de Saint-Jean  
Case postale  
1211 Genève 3

 [fer-ge@fer-ge.ch](mailto:fer-ge@fer-ge.ch)

 058 715 31 11



Fédération des  
Entreprises  
Romandes  
Genève

